Faculté des sciences
Département de mathématiques

PLAN DE COURS
ESM3157-010
Hiver 2025

Titre du cours	**Stage III –** *ESM3157 - Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des mathématiques auprès de clientèles diversifiées*
Horaire du cours	- 13, 20, 27 janvier, 3 et 10 février 2025 de 9h30 à 12h30 - Une rencontre avec un étudiant de 4e année - Autres rencontres : dates et heures variables (à confirmer avec le ou la superviseur.e) - Stage : 10 mars au 18 avril. 3 jours avant le stage.
Professeur.e / Chargé.e de cours	Jean-François Gagné
Courriel	gagne.jean-francois.4@uqam.ca

Descripteur officiel du cours

Ce stage permet au stagiaire d'approfondir ses capacités à enseigner les mathématiques auprès de groupes réguliers et non réguliers (doubleurs, douance, raccrocheurs, adultes, classe d'accueil ou d'immersion, enseignement modulaire, l'interdisciplinarité, ...), en développant l'ensemble des compétences professionnelles requises pour enseigner au secondaire; incluant la capacité à adapter ses interventions aux caractéristiques et besoins particuliers des élèves intégrés.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel prévues dans la planification de l'enseignant associé pour la durée du stage. Ce stage pourrait également, sous certaines conditions, être réalisé en région éloignée, en milieu francophone, au Québec, dans une autre province ou dans un autre pays. Ce stage est d'une durée d'au moins 25 jours ouvrables consécutifs en présences d'élèves, précédés de quatre jours d'observation. Il prévoit la prise en charge complète des deux tiers ou des trois quarts des groupes d'une tâche d'enseignement pour un minimum de 35 périodes d'enseignement. À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit à deux reprises la visite du superviseur en milieu scolaire. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugée nécessaire.

Documents de référence

1. Ministère de l'Éducation du Québec (2004). Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, premier cycle. Québec : Gouvernement du Québec.
2. Ministère de l'Éducation du Québec (2009). Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, deuxième cycle. Québec : Gouvernement du Québec.

3. Ministère de l'Éducation du Québec (2016). Progression des apprentissages au secondaire. Mathématiques. Québec : Gouvernement du Québec.

Moodle

Le site Moodle constitue la plateforme essentielle à ce cours. Outre les **lectures obligatoires**, vous y trouverez tous les outils, consignes et informations relatives aux travaux et évaluations, ainsi que tous les documents relatifs aux règles relatives aux stages. Le site servira également au dépôt des travaux selon les indications de la personne superviseure. Il est essentiel de visiter la plateforme régulièrement pour vous préparer à la séance suivante.

Compétences

Le MELS exige que les futurs enseignants développent douze compétences bien précises. Une treizième compétence a été ajoutée par la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM. Les exigences du stage 3 sont expliquées de façon plus précise dans la grille d'évaluation en annexe.

Objectifs spécifiques

- Développer ses compétences relatives à la connaissance de la matière enseignée : contenu du programme de mathématiques, terminologie reliée à la discipline, attitude positive à propos de l'enseignement des mathématiques
- Développer ses compétences didactiques dans la prestation de l'enseignement des mathématiques : planifier, organiser et réaliser une suite d'activités d'enseignement dans une optique d'innovation et de diversification des méthodes d'enseignement, en conformité avec le programme de mathématiques et le matériel pédagogique approuvé par le ministère de l'Éducation; intégrer une démarche d'évaluation formative à la planification de son enseignement.
- Diagnostiquer, c'est-à-dire identifier les difficultés des élèves; en trouver la cause et dégager les moyens spécifiques pour remédier à ces difficultés. Au cours du stage III, une attention particulière devra être portée auprès des élèves qui sont le plus en difficulté dans chacun des groupes où le stagiaire doit intervenir. **Les compétences 5 et 7 sont ainsi spécifiquement travaillées durant ce stage.**
- Effectuer des retours sur sa pratique pédagogique : choix des objectifs, de la démarche d'enseignement, des moyens, analyse de la façon d'apprendre des élèves, vérification de l'atteinte des objectifs par les élèves à la fin de chaque cours, identification des forces et des difficultés, des causes et des solutions à apporter à son enseignement. Évaluer en particulier les interventions faites auprès des élèves qui présentent plus particulièrement des difficultés.
- Développer ses compétences psychopédagogiques :
    - exercer des habiletés de gestion de classe;
    - planifier, organiser et réaliser une suite d'activités d'enseignement en tenant compte de la psychologie des élèves, des caractéristiques particulières de la classe et des différences individuelles;
    - reconnaitre ses valeurs, ses forces, ses difficultés, ses limites et ses possibilités.
- Développer ses compétences mathématiques ;
- Développer ses compétences relatives aux autres composantes de la tâche d'un enseignant :
    - affiner ses connaissances du fonctionnement d'une école et des valeurs qui y sont véhiculées, pour en faire l'analyse;

- collaborer au besoin avec les personnes ressources du milieu;
- prendre en charge les fonctions de l'enseignant autres que la prestation de l'enseignement (tâche administrative, contrôle des élèves et interventions disciplinaires);
- prendre des engagements dans le milieu et les respecter;
- s'intégrer dans le milieu scolaire.

Modalités de réalisation du cours stage

Ce stage est d'une durée **25 jours ouvrables** (ou plus si le ou la stagiaire n'a pas pu donner 35 périodes de cours pendant cette période) précédés d'au moins six demie-journées d'observation. Il prévoit la prise en charge supervisée des deux tiers ou des trois quarts des groupes d'une tâche d'enseignement complète pour un minimum de 35 périodes d'enseignement réalisées. Le stage représente donc entre 66% et 75% d'une tâche normale d'enseignement selon le niveau scolaire. Une prise en charge progressive de l'enseignement peut s'échelonner sur la première semaine de stage.

Vue d'ensemble du calendrier des activités

Préstage		STAGE- entre le 10 mars et le 18 avril 2025	Post stage
À l'UQAM	**À l'école d'accueil**	**À l'école d'accueil (temps plein)**	**À l'UQAM**

Cinq rencontres de groupe : 13, 20, 27 janvier, 3 et 10 février 9 h 30 à 12 h 30 **Une rencontre individuelle** : date à déterminer avec le ou la superviseur.e **Une rencontre avec le groupe conseil** organisé par les étudiants de 4e année : date à déterminer	**6 demie-journées** d'observation des groupes-classes, rencontres avec l'EFA (dates à déterminer avec l'EFA)	Planification et réalisation de l'enseignement Organisation et supervision du fonctionnement des groupes-classes *25 jours consécutifs ET 35 périodes d'enseignement*	**Rencontre bilan de groupe** : Date à déterminer 9 h 30 à 12 h 30

Le préstage

Les semaines qui précèdent le stage sont précieuses pour le ou la stagiaire. **La présence à chacune des rencontres préparatoires au stage est obligatoire**.

Ces rencontres visent à faire la synthèse des différents apprentissages réalisés dans sa formation universitaire (pratique et théorique). Plus précisément, ce sera le moment :

1- de faire le point sur sa maitrise de l'enseignement des mathématiques
2- de réfléchir au diagnostic des difficultés des élèves (identification des difficultés, de leurs causes et des solutions à mettre de l'avant pour les corriger);
3- de planifier à la fois les apprentissages et la gestion de classe.
Les rencontres avec l'EFA, elles, devront permettre à l'étudiant.e de se familiariser avec le milieu scolaire dans lequel il ou elle évoluera au cours de son stage, de discuter des contenus de cours à enseigner, de la démarche d'enseignement, de l'identification des principales difficultés en mathématiques que les élèves rencontrent, du matériel pédagogique et didactique disponible, etc. Le ou la stagiaire devra également, avant son stage, présenter sa planification globale et discuter avec son enseignant formateur associé des leçons planifiées. Les autoscopies réalisées permettront au ou à la stagiaire de mieux connaitre ses élèves et, aidé.e de son ou de sa superviseur.e et de EFA, de mieux choisir les stratégies d'enseignement les mieux adaptées aux besoins de ses élèves.

Le stage

Pendant les semaines de la réalisation du stage, le ou la stagiaire devra prendre en charge de 66% à 75% de tâche de façon progressive. Le ou la stagiaire doit, par ailleurs, être présent.e **dans son milieu de stage à temps plein (du lundi matin au vendredi après-midi)**.

- Pendant la première semaine (au maximum), le ou la stagiaire **observe** l'EFA et les élèves, et **participe** aux activités de la classe, notamment en :
  - s'occupant de l'accueil et de la fermeture (prise de présence, annonce du devoir, etc.);
  - partageant l'enseignement d'une partie d'une période (animer une activité, donner des consignes, faire un exposé magistral, etc.);
  - aidant les élèves pendant une activité de travail individuel ou collectif;
  - encadrant les élèves pendant une activité de récupération ou de devoirs.
- Pendant les cinq autres semaines, le ou la stagiaire **enseigne de façon continue et autonome**, tout en demeurant sous la supervision de EFA. Il ou elle assume la responsabilité complète de la planification de l'enseignement (C1, C3), de son pilotage (C2, C4, C5, C8), du bon fonctionnement des groupes-classes (C6, C7) et de l'apprentissage des élèves, en plus de s'intégrer à son milieu (C9, C10, C12, C13) et de poser un regard distancié et analytique sur ses pratiques (C11).

Le ou la stagiaire doit préparer **chacun de ses cours** et **présenter ses préparations à son EFA pour en discuter et les valider.** Il ou elle doit aussi être en mesure de présenter l'ensemble de ses préparations de cours à son ou à sa superviseur.e lorsque cette personne lui en fait la demande.

Le poststage

Le poststage consiste à prendre du recul sur son expérience de stage et à y poser un regard analytique et critique afin de planifier la poursuite de sa formation continue à l'enseignement des mathématiques. Pour ce faire, le ou la stagiaire devra :

- Participer à une rencontre (**obligatoire**) d'échanges sur le stage, avec les autres stagiaires de son groupe et le coordonnateur de stage. Cette rencontre est importante, car elle constitue le moment par excellence pour poursuivre l'intégration des nouveaux apprentissages réalisés dans le cadre de son stage;
- Réaliser les travaux d'analyse demandés dans le *Guide de stage.*

Engagements et responsabilités

Par leur présence en classe au moment convenu par la professeure, le professeur ou la personne chargée de cours, les étudiantes, les étudiants deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, ils assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans le respect des autres étudiants du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire.
La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l'adresse : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/06/Charte_droits_étudiants.pdf

Calendrier des activités

Veuillez noter que **la présence des stagiaires à chacune des rencontres (préstage, intrastage et poststage) est obligatoire**. Le déroulement des rencontres pré et poststage est sujet à des modifications ou à un réaménagement en fonction des superviseurs. Les contenus généraux sont toutefois les mêmes.

À l'école d'accueil (si possible, avant la 1re rencontre de groupe)	• 6 demie-journées d'observation • Rencontre à l'école de l'étudiant.e et de l'EFA afin de s'entendre sur le fonctionnement du stage, sur les contenus à enseigner et sur le matériel didactique disponible. Au moins deux moments d'observation de chacun des groupes classe

UQAM 1re rencontre de groupe 13 janvier 2025	• Présentation du plan de cours et de l'entente d'évaluation • Le stage 3, les règles de stage • Présentation du G*uide de stage* • Consignes pour l'élaboration du ***Projet initial*** • Présentation des annexes à remplir • Le calendrier • Horaire des rencontres individuelles • La gestion de classe
UQAM 2e rencontre de groupe 20 janvier 2025	• La première rencontre avec l'enseignant.e-associé.e • Les travaux • Retour sur le projet initial • L'arrêt de stage • La gestion de classe
UQAM 3e rencontre de groupe 27 janvier 2025	• L'évaluation de votre stage • L'évaluation des élèves • La gestion de classe • Préparation de la rencontre avec un.e étudiant.e de 4e année • Discussion entourant la préparation personnelle du ou de la stagiaire et sur les attentes, les forces à consolider et les défis potentiels à surmonter
UQAM Rencontre avec un.e étudiant.e de 4e année Semaine du 11 février	• Discussion sur votre plan de gestion de classe et d'évaluation des apprentissages.
UQAM 4e rencontre de groupe	• Présentation de quelques activités d'apprentissage (QELI, 1-2-4, Estimation,

3 février 2025	Desmos teacher, math en 3 temps, photomath, Duo-Trio) • Votre superviseur
5e rencontre de groupe 10 février	• Consignes pour la rédaction du ***Bilan de stage***.

Évaluation du ou de la stagiaire - la progression du stage I au stage IV

Dans le cadre de leur Baccalauréat en enseignement secondaire, les étudiant(e)s font quatre stages. L'évaluation de chacun de ces stages doit tenir compte de la progression des compétences du stagiaire. Cette progression est illustrée dans le tableau suivant :

Compétences professionnelles	Niveau attendu selon le stage		
	Stage 2	Stage 3	Stage 4
Compétence 1 : *Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture*	**N1**	**N2**	**N3**
Compétence 2 : *Maitriser la langue d'enseignement*	N2	**N3**	**N3**
Compétence 3 : *Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage*	N1	**N2**	**N3**
Compétence 4 : *Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage*	N1	**N2**	**N3**
Compétence 5 : *Évaluer les apprentissages*	N1	N2	**N3**
Compétence 6 : *Gérer le fonctionnement du groupe-classe*	N1	**N2**	**N3**
Compétence 7 : *Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves*	N1	N2	**N3**
Compétence 8 : *Soutenir le plaisir d'apprendre*	N1	N2	**N2**
Compétence 9 : *S'impliquer activement au sein de l'équipe-école*	N1	N1	**N2**
Compétence 10 : *Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté*	N1	N1	**N2**
Compétence 11 : *S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession*	**N1**	**N2**	**N3**
Compétence 12 : *Mobiliser le numérique*	N2	N3	**N3**
Compétence 13 *: Agir en accord avec les principes éthiques de la profession*	**N2**	**N3**	**N3**
	Légende : **Gras** : compétence éliminatoire Souligné : sanction formative		

La responsabilité de cette évaluation revient à la personne superviseure, représentante de l'Université. L'évaluation de l'EFA est bien entendu prise en compte et prend une place importante, à côté d'autres traces :

- ✓ Les rencontres avec le ou la superviseur.e : **la présence** et la participation active de l'étudiant.e lors de ces rencontres, la réalisation des activités et travaux demandés, etc. ;
- ✓ La ou les rencontres d'accompagnement tenues avec l'étudiant avant et pendant le stage ;
- ✓ Les travaux demandés et présentés dans le *Guide des travaux*;
- ✓ Les observations réalisées à la suite des 2 autoscopies et l'évaluation de l'EFA ;
- ✓ Tout autre trace ou fait rapporté ou observé jugé pertinent.

Dans l'évaluation d'un ou d'une stagiaire, il importe de ne jamais perdre de vue l'importance de porter un **jugement global** sur la qualité de chacune des compétences professionnelles. Aussi, le ou la superviseur.e va considérer les améliorations réalisées en cours de stage à la suite de ses suggestions, conseils et demandes, et de ceux de l'EFA. Pour chaque énoncé de compétence, un jugement global et qualitatif en appui sur la ou les traces pertinentes sera porté.

UQÀM | Faculté des sciences de l'éducation
Université du Québec à Montréal

Baccalauréat en enseignement au secondaire (7652, 7653, 7657, 7951, 7954)

GRILLE D'ÉVALUATION – STAGE 3

Stagiaire :		Lieu de stage :	
Enseignant.e associé.e :		Discipline(s) :	
Superviseur.e :		Niveau(x) :	

Consignes pour les évaluateurs

Cette grille d'évaluation comporte deux parties.

PREMIÈRE PARTIE : ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES COMPÉTENCES

- Appréciation individuelle des compétences à l'aide des mentions **Supérieur** (dépasse les attentes), **Attendu** (répond aux attentes), **Minimal** (répond minimalement aux attentes) et **Insuffisant** (ne répond pas aux attentes).

Il ne s'agit pas de vérifier la présence de tous les indicateurs nommés, mais bien d'évaluer la globalité de l'atteinte du niveau attendu. L'enseignant·e associé·e est invité·e à émettre des commentaires personnalisés reliés aux forces et aux défis du stagiaire puis à lui suggérer des pistes de développement en s'appuyant sur la progression des indicateurs (niveau 1, 2 ou 3), et ce, pour l'ensemble des compétences.

DEUXIÈME PARTIE : ÉVALUATION GLOBALE DU STAGE

- Appréciation globale par l'enseignant·e associé·e
    - L'enseignant·e associé·e n'attribue pas une mention globale pour le stage. Il inscrit toutefois un commentaire général qui peut s'adresser plus personnellement au stagiaire, par exemple en résumant les grandes forces et les plus grands défis.
- Évaluation globale par la personne superviseure
    - La personne superviseure attribue une mention globale pour le stage à partir de l'évaluation des compétences, en tenant compte de l'appréciation de l'enseignant·e associé·e et des traces observables de maitrise des compétences dans les travaux remis (voir le guide des compétences visées selon les travaux en annexe A).

ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES COMPÉTENCES

1. Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture – COMPÉTENCE ÉLIMINATOIRE		
Début de l'appropriation de la compétence Niveau 1	**Compétence en partie maitrisée Niveau 2 - NIVEAU ATTENDU AU STAGE 3**	**Compétence en large partie maitrisée Niveau 3**
1. Démontrer une compréhension des contenus du programme de formation de l'école québécoise, notamment de ceux associés à la discipline d'enseignement (…) et leur organisation intellectuelle afin d'en dégager les points de repères essentiels et les axes d'intelligibilité qui rendront possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves.	1. Démontrer une compréhension approfondie des contenus du programme de formation de l'école québécoise, notamment de ceux associés à la discipline d'enseignement (…) et leur organisation intellectuelle afin d'en dégager les points de repères essentiels et les axes d'intelligibilité qui rendront possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves.	1. Démontrer une compréhension approfondie des contenus du programme de formation de l'école québécoise, notamment de ceux associés à la discipline d'enseignement (…) et leur organisation intellectuelle afin d'en dégager les points de repères essentiels et les axes d'intelligibilité qui rendront possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves.
7. Porter un regard critique sur ses propres origines et ses pratiques culturelles, en reconnaître les potentialités et les limites, et trouver les moyens de les enrichir et de les diversifier.	2. Donner du sens aux apprentissages des élèves en tissant des liens entre ceux effectués dans la classe, entre sa discipline et les autres disciplines enseignées de même qu'entre sa discipline et les œuvres, les récits, les productions du patrimoine culturel de l'humanité, les questions sociales, scientifiques, éthiques et politiques ou les situations de la vie courante.	2. Donner du sens aux apprentissages des élèves en tissant des liens entre ceux effectués dans la classe, entre sa discipline et les autres disciplines enseignées de même qu'entre sa discipline et les œuvres, les récits, les productions du patrimoine culturel de l'humanité, les questions sociales, scientifiques, éthiques et politiques ou les situations de la vie courante.
	5. Amener les élèves à expliciter et à justifier leurs représentations, leurs goûts, leurs références et leurs pratiques en matière de culture.	3. Susciter chez les élèves l'esprit critique, la mise à distance et la réflexivité à l'égard de l'environnement immédiat, de l'univers médiatique et numérique, des phénomènes sociaux, scientifiques, artistiques, éthiques et politiques ainsi que des productions culturelles du passé et du présent.
	6. Encourager un dialogue ouvert et critique entre la culture des jeunes et la culture transmise à l'école.	4. Aménager la classe en un espace de vie inclusif et stimulant qui met la culture en valeur.
	7. Porter un regard critique sur ses propres origines et ses pratiques culturelles, en reconnaître les potentialités et les limites, et trouver les moyens de les enrichir et de les diversifier.	5. Amener les élèves à expliciter et à justifier leurs représentations, leurs goûts, leurs références et leurs pratiques en matière de culture.
	APPRÉCIATION DE LA C1 AU NIVEAU ATTENDU ☐ Supérieur ☐ Attendu ☐ Insuffisant ☐ Minimal	6. Encourager un dialogue ouvert et critique entre la culture des jeunes et la culture transmise à l'école.
		7. Porter un regard critique sur ses propres origines et ses pratiques culturelles, en reconnaître les potentialités et les limites, et trouver les moyens de les enrichir et de les diversifier.
		8. Collaborer avec la communauté et les organismes du milieu, et connaître les ressources et les programmes qui soutiennent l'enseignante, l'enseignant dans son rôle de médiatrice ou de médiateur d'éléments de culture.

COMMENTAIRES SUR LA COMPÉTENCE 1 ***AGIR EN TANT QUE MÉDIATRICE OU MÉDIATEUR D'ÉLÉMENTS DE CULTURE***

2. Maitriser la langue d'enseignement – COMPÉTENCE ÉLIMINATOIRE		
Début de l'appropriation de la compétence Niveau 1	**Compétence en partie maitrisée Niveau 2**	**Compétence en large partie maitrisée Niveau 3 – NIVEAU ATTENDU AU STAGE 3**
1. Maîtriser les règles et les usages de la langue orale, écrite et illustrée dans l'ensemble de ses communications avec la communauté.	1. Maîtriser les règles et les usages de la langue orale, écrite et illustrée dans l'ensemble de ses communications avec la communauté.	1. Maîtriser les règles et les usages de la langue orale, écrite et illustrée dans l'ensemble de ses communications avec la communauté.
2. Démontrer la capacité de soutenir ses idées de manière cohérente, intelligible, critique et respectueuse dans ses communications, à l'oral comme à l'écrit.	2. Démontrer la capacité de soutenir ses idées de manière cohérente, intelligible, critique et respectueuse dans ses communications, à l'oral comme à l'écrit.	2. Démontrer la capacité de soutenir ses idées de manière cohérente, intelligible, critique et respectueuse dans ses communications, à l'oral comme à l'écrit.
3. Employer un registre de langue approprié dans ses interventions auprès des élèves et de ses pairs.	3. Employer un registre de langue approprié dans ses interventions auprès des élèves et de ses pairs.	3. Employer un registre de langue approprié et les termes spécialisés propres à la discipline dans ses interventions selon le public visé (élèves, collègues, directions, familles, collaborateurs externes).
		4. Intégrer, dans la planification de son enseignement, des outils visant à promouvoir la langue d'enseignement comme objet de culture.
	5. Utiliser des stratégies de communication efficaces (verbales, non verbales, supports visuels).	5. Utiliser des stratégies de communication efficaces (verbales, non verbales, supports visuels).
		6. Vérifier la qualité de la langue des élèves leur offrir une rétroaction fréquente et les amener à se corriger et à développer leur capacité à intégrer les règles et les usages de la langue orale et écrite.
7. Communiquer de façon claire, précise et constructive les apprentissages effectués et toute autre information servant à soutenir l'élève dans ses apprentissages	7. Communiquer de façon claire, précise et constructive les apprentissages effectués et toute autre information servant à soutenir l'élève dans ses apprentissages	7. Communiquer de façon claire, précise et constructive les apprentissages effectués et toute autre information servant à soutenir l'élève dans ses apprentissages
		APPRÉCIATION DE LA C2 AU NIVEAU ATTENDU ☐ Supérieur ☐ Attendu ☐ Insuffisant ☐ Minimal

COMMENTAIRES SUR LA COMPÉTENCE 2 ***MAITRISER LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT***

3. Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage – COMPÉTENCE ÉLIMINATOIRE		
Début de l'appropriation de la compétence Niveau 1	**Compétence en partie maitrisée Niveau 2 – NIVEAU ATTENDU AU STAGE 3**	**Compétence en large partie maitrisée Niveau 3**
1. Élaborer de courtes séquences et ~~des~~ situations d'enseignement et d'apprentissage qui tiennent compte de la logique des contenus des programmes d'études, des connaissances préalables des élèves et de leurs préconceptions.	1. Élaborer des séquences et des situations d'enseignement et d'apprentissage qui tiennent compte de la logique des contenus des programmes d'études, des connaissances préalables des élèves et de leurs préconceptions dans une perspective de planification des apprentissages à court, à moyen et à long terme.	1. Élaborer des séquences et des situations d'enseignement et d'apprentissage qui tiennent compte de la logique des contenus des programmes d'études, des connaissances préalables des élèves et de leurs préconceptions dans une perspective de planification des apprentissages à court, à moyen et à long terme.
2. Cerner, dans les programmes d'études, les concepts clés, les stratégies, les repères culturels et les connaissances autour desquels les situations d'enseignement et d'apprentissage seront organisées.	2. Cerner, dans les programmes d'études, les concepts clés, les stratégies, les repères culturels et les connaissances autour desquels les situations d'enseignement et d'apprentissage seront organisées et les adapter à ses élèves.	2. Cerner, dans les programmes d'études, les concepts clés, les stratégies, les repères culturels et les connaissances autour desquels les situations d'enseignement et d'apprentissage seront organisées et les adapter à ses élèves.
	3. Vérifier la cohérence entre les intentions pédagogiques, les situations d'enseignement et d'apprentissage.	3. Vérifier la cohérence entre les intentions pédagogiques, les situations d'enseignement et d'apprentissage et les modalités d'évaluation planifiées.
	4. Tenir compte de l'hétérogénéité du groupe dans le choix du matériel et la préparation des situations d'enseignement et d'apprentissage : diversité de genre, ethnique, socioéconomique, culturelle, religieuse, linguistique ou liée à un handicap ; conceptions, besoins et champs d'intérêt des élèves.	4. Tenir compte de l'hétérogénéité du groupe dans le choix du matériel et la préparation des situations d'enseignement et d'apprentissage : diversité de genre, ethnique, socioéconomique, culturelle, religieuse, linguistique ou liée à un handicap ; conceptions, besoins et champs d'intérêt des élèves.
5. Prévoir des activités de préparation, d'intégration, de transfert et de réinvestissement des apprentissages en vue d'optimiser le développement des compétences.	5. Prévoir des activités de préparation, d'intégration, de transfert et de réinvestissement des apprentissages en vue d'optimiser le développement des compétences.	5. Prévoir des activités de préparation, d'intégration, de transfert et de réinvestissement des apprentissages en vue d'optimiser le développement des compétences.
	7. Prévoir les moyens de présenter les contenus de manière structurée afin que les élèves puissent en saisir les éléments pertinents et comprendre leur caractère contingent.	6. Appuyer le choix de ses stratégies d'intervention sur des données de recherche en matière de didactique et de pédagogie.
7. Prévoir les moyens de présenter les contenus de manière structurée afin que les élèves puissent en saisir les éléments pertinents et comprendre leur caractère contingent.	8. Veiller à ce que l'organisation spatiale et physique de la classe ou de ce qui en tient lieu offre, en fonction du contexte matériel et organisationnel, des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et tous.	7. Prévoir les moyens de présenter les contenus de manière structurée afin que les élèves puissent en saisir les éléments pertinents et comprendre leur caractère contingent.
8. Veiller à ce que l'organisation spatiale et physique de la classe ou de ce qui en tient lieu offre, en fonction du contexte matériel et organisationnel, des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et tous.	9. Prévoir le temps nécessaire à chaque étape de la situation d'enseignement et d'apprentissage.	8. Veiller à ce que l'organisation spatiale et physique de la classe ou de ce qui en tient lieu offre, en fonction du contexte matériel et organisationnel, des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et tous.
	APPRÉCIATION DE LA C3 AU NIVEAU ATTENDU ☐ Supérieur ☐ Attendu ☐ Insuffisant	9. Prévoir le temps nécessaire à chaque étape de la situation d'enseignement et d'apprentissage.
		10. Tenir compte, dans sa planification, des activités qui peuvent se dérouler en même temps que l'enseignement en classe (soutien linguistique, orthopédagogie, etc.).

4. Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage – COMPÉTENCE ÉLIMINATOIRE		
Début de l'appropriation de la compétence Niveau 1	**Compétence en partie maitrisée Niveau 2 – NIVEAU ATTENDU AU STAGE 3**	**Compétence en large partie maitrisée Niveau 3**
1. Présenter aux élèves l'intention pédagogique des situations d'enseignement et d'apprentissage, les compétences visées, les consignes à suivre, les attentes établies et le déroulement de ces situations tout en mettant en évidence leur pertinence au regard des apprentissages antérieurs et ultérieurs.	1. Présenter aux élèves l'intention pédagogique des situations d'enseignement et d'apprentissage, les compétences visées, les consignes à suivre, les attentes établies et le déroulement de ces situations tout en mettant en évidence leur pertinence au regard des apprentissages antérieurs et ultérieurs.	1. Présenter aux élèves l'intention pédagogique des situations d'enseignement et d'apprentissage, les compétences visées, les consignes à suivre, les attentes établies et le déroulement de ces situations tout en mettant en évidence leur pertinence au regard des apprentissages antérieurs et ultérieurs.
2. Vérifier les préconceptions des élèves et réactiver les connaissances préalables aux situations d'enseignement et d'apprentissage.	2. Vérifier les préconceptions des élèves et réactiver les connaissances préalables aux situations d'enseignement et d'apprentissage.	2. Vérifier les préconceptions des élèves et réactiver les connaissances préalables aux situations d'enseignement et d'apprentissage.
	3. Mettre en place diverses approches et stratégies ainsi que des tâches stimulantes et variées afin de susciter et de maintenir chez les élèves un engagement actif dans la tâche de cultiver leur autonomie.	3. Mettre en place diverses approches et stratégies ainsi que des tâches stimulantes et variées afin de susciter et de maintenir chez les élèves un engagement actif dans la tâche de cultiver leur autonomie.
	4. Utiliser les rétroactions pour procéder à une vérification continuelle de la compréhension des concepts, des connaissances, des stratégies ou des règles en jeu.	4. Utiliser les rétroactions pour procéder à une vérification continuelle de la compréhension des concepts, des connaissances, des stratégies ou des règles en jeu.
5. Envisager les modalités de travail en fonction de la nature des compétences à développer.	5. Ajuster les modalités de travail en fonction de la nature des compétences à développer.	5. Ajuster les modalités de travail en fonction de la nature des compétences à développer, de la complexité de la tâche, du temps disponible et du niveau de réussite des élèves.
	APPRÉCIATION DE LA C4 AU NIVEAU ATTENDU ☐ Supérieur ☐ Attendu ☐ Insuffisant ☐ Minimal	6. Proposer des occasions de retour réflexif pour favoriser chez les élèves la capacité de faire la synthèse des apprentissages effectués.

COMMENTAIRES SUR LA COMPÉTENCE 4 ***METTRE EN ŒUVRE LES SITUATIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE***

5. Évaluer les apprentissages		
Début de l'appropriation de la compétence **Niveau 1**	**Compétence en partie maitrisée** **Niveau 2 – NIVEAU ATTENDU AU STAGE 3**	**Compétence en large partie maitrisée** **Niveau 3**
1. Choisir des instruments qui s'appuient sur les programmes d'études et permettent de vérifier les apprentissages effectués par les élèves.	1. Concevoir ou choisir des instruments qui s'appuient sur les programmes d'études et permettent de vérifier les apprentissages effectués par les élèves.	1. Concevoir ou choisir des instruments ou des modalités d'évaluation qui s'appuient sur les programmes d'études et permettent de vérifier les apprentissages effectués par les élèves.
2. Envisager des modalités d'évaluation appropriées pour l'objet évalué.	2. Utiliser des modalités d'évaluation appropriées pour l'objet évalué.	2. Utiliser des modalités d'évaluation appropriées pour l'objet évalué.
	3. Concevoir ou choisir des outils d'évaluation qui sont signifiants pour les élèves.	3. Concevoir ou choisir des outils d'évaluation qui sont signifiants pour les élèves.
	4. Repérer les forces ainsi que les défis des élèves.	4. Repérer les forces ainsi que les défis des élèves et prévoir des interventions appropriées qui favoriseront leurs apprentissages.
		5. Utiliser l'information récoltée par l'entremise des différentes modalités d'évaluation pour avoir une vue d'ensemble de son groupe-classe et planifier son enseignement en conséquence.
6. Donner des rétroactions fréquentes et constructives à l'élève pour lui permettre de se situer dans ses apprentissages et soutenir sa progression.	6. Donner des rétroactions fréquentes et constructives à l'élève pour lui permettre de se situer dans ses apprentissages et soutenir sa progression.	6. Donner des rétroactions fréquentes et constructives à l'élève pour lui permettre de se situer dans ses apprentissages et soutenir sa progression.
	7. Prévoir des modalités d'évaluation variées pour offrir à tous les élèves l'occasion de démontrer les apprentissages effectués.	7. Prévoir des modalités d'évaluation variées pour offrir à tous les élèves l'occasion de démontrer les apprentissages effectués.
	8. Connaître et respecter les balises ministérielles, en matière d'évaluation des élèves.	8. Connaître et respecter les balises ministérielles, en matière d'évaluation des élèves.
	APPRÉCIATION DE LA C5 AU NIVEAU ATTENDU ☐ Supérieur ☐ Attendu ☐ Insuffisant ☐ Minimal	9. Connaître et respecter les attentes des organismes scolaires relativement au partage et aux responsabilités en matière d'évaluation et de communication des résultats de celle-ci.

COMMENTAIRES SUR LA COMPÉTENCE 5 ***ÉVALUER LES APPRENTISSAGES***

6. Gérer le fonctionnement du groupe-classe – COMPÉTENCE ÉLIMINATOIRE		
Début de l'appropriation de la compétence Niveau 1	**Compétence en partie maitrisée Niveau 2 – NIVEAU ATTENDU AU STAGE 3**	**Compétence en large partie maitrisée Niveau 3**
1. Envisager comment construire et maintenir des relations positives avec les élèves pour susciter leur adhésion et leur contribution au fonctionnement de la classe.	1. Construire et maintenir des relations positives avec les élèves pour susciter leur adhésion et leur contribution au fonctionnement de la classe.	1. Construire et maintenir des relations positives avec les élèves pour susciter leur adhésion et leur contribution au fonctionnement de la classe.
2. Envisager comment instaurer, de concert avec les élèves, un climat de classe respectueux et sécurisant.	2. Instaurer, de concert avec les élèves, un climat de classe respectueux et sécurisant favorisant la progression des apprentissages et revoir périodiquement avec eux les comportements attendus.	2. Instaurer, de concert avec les élèves, un climat de classe respectueux et sécurisant favorisant la progression des apprentissages et revoir périodiquement avec eux les comportements attendus.
	3. Aider les élèves à reconnaître et à gérer adéquatement leurs comportements et leurs émotions.	3. Aider les élèves à reconnaître et à gérer adéquatement leurs comportements et leurs émotions.
	4. Mettre en œuvre des interventions permettant aux élèves de développer leurs habiletés sociales et relationnelles.	4. Choisir et mettre en œuvre des interventions permettant aux élèves de développer leurs habiletés sociales et relationnelles.
	5. Repérer chez les élèves les manifestations de démotivation ou d'incompréhension.	5. Repérer chez les élèves les manifestations de démotivation ou d'incompréhension et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour y remédier.
6. Veiller à une gestion du temps imparti à l'enseignement et à l'apprentissage.	6. Veiller à une gestion efficace du temps imparti à l'enseignement et à l'apprentissage.	6. Gérer efficacement le temps imparti à l'enseignement et à l'apprentissage.
7. Envisager l'organisation spatiale et physique de la classe afin d'offrir des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et tous.	7. Gérer l'organisation spatiale et physique de la classe afin d'offrir des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et tous.	7. Gérer l'organisation spatiale et physique de la classe afin d'offrir des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et tous.
8. Rappeler les mesures de sécurité en place et s'assurer de leur respect, notamment lors d'activités se déroulant au gymnase, en laboratoire ou en atelier ou encore au cours des sorties scolaires.	8. Rappeler les mesures de sécurité en place et s'assurer de leur respect, notamment lors d'activités se déroulant au gymnase, en laboratoire ou en atelier ou encore au cours des sorties scolaires.	8. Rappeler les mesures de sécurité en place et s'assurer de leur respect, notamment lors d'activités se déroulant au gymnase, en laboratoire ou en atelier ou encore au cours des sorties scolaires.
	APPRÉCIATION DE LA C6 AU NIVEAU ATTENDU ☐ Supérieur ☐ Attendu ☐ Insuffisant ☐ Minimal	9. Consigner les faits relatifs aux comportements inappropriés et en assurer le suivi.

COMMENTAIRES SUR LA COMPÉTENCE 6 ***GÉRER LE FONCTIONNEMENT DU GROUPE-CLASSE***

7. Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves		
Début de l'appropriation de la compétence Niveau 1	**Compétence en partie maitrisée Niveau 2– NIVEAU ATTENDU AU STAGE 3**	**Compétence en large partie maitrisée Niveau 3**
		1. Moduler les situations d'enseignement et d'apprentissage et le soutien offert aux élèves en fonction de leurs besoins, de leurs défis et de leurs capacités.
2. Utiliser les ressources disponibles pour répondre à des besoins ou surmonter des obstacles en matière d'apprentissage.	2. Utiliser les ressources disponibles pour répondre à des besoins ou surmonter des obstacles en matière d'apprentissage.	2. Utiliser les ressources disponibles pour répondre à des besoins ou surmonter des obstacles en matière d'apprentissage.
3. Privilégier des modalités de regroupement qui tiennent compte des intentions pédagogiques et des besoins d'apprentissage différencié des élèves.	3. Privilégier des modalités de regroupement qui tiennent compte des intentions pédagogiques et des besoins d'apprentissage différencié des élèves.	3. Privilégier des modalités de regroupement qui tiennent compte des intentions pédagogiques et des besoins d'apprentissage différencié des élèves.
	4. Appliquer des mesures de flexibilité, d'adaptation aux besoins particuliers des élèves en fonction d'objectifs préétablis.	4. Appliquer des mesures de flexibilité, d'adaptation aux besoins particuliers des élèves en fonction d'objectifs préétablis.
5. Favoriser, au sein du groupe-classe, des stratégies d'entraide.	5. Favoriser, au sein du groupe-classe, des stratégies d'entraide mettant à profit l'hétérogénéité des élèves.	5. Favoriser, au sein du groupe-classe, des stratégies d'entraide mettant à profit l'hétérogénéité des élèves et bénéficiant à toutes et à tous.
	6. Consulter des personnes-ressources, en ce qui concerne les besoins et le cheminement des élèves, et en tenir compte dans son enseignement.	6. Consulter des personnes-ressources, les parents ou la documentation pertinente en ce qui concerne les besoins et le cheminement des élèves, et en tenir compte dans son enseignement.
	7. Appliquer les modalités de demande de services pour les élèves présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ou encore des signes de déficience ou de handicap.	7. Appliquer les modalités de demande de services pour les élèves présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ou encore des signes de déficience ou de handicap.
	8. Mettre en œuvre les plans d'intervention ou les plans d'aide à l'apprentissage, en collaboration avec l'équipe-école.	8. Mettre en œuvre les plans d'intervention ou les plans d'aide à l'apprentissage, en collaboration avec l'équipe-école et en assurer le suivi.
	APPRÉCIATION DE LA C7 AU NIVEAU ATTENDU ☐ Supérieur ☐ Attendu ☐ Insuffisant ☐ Minimal	

COMMENTAIRES SUR LA COMPÉTENCE 7 ***TENIR COMPTE DE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES ÉLÈVES***

8. Soutenir le plaisir d'apprendre		
Début de l'appropriation de la compétence Niveau 1	**Compétence en partie maitrisée Niveau 2 – NIVEAU ATTENDU AU STAGE 3**	**Compétence en large partie maitrisée Niveau 3**
1. Envisager comment construire et maintenir des relations positives avec les élèves pour susciter leur motivation pour l'apprentissage.	1. Construire et maintenir des relations positives avec les élèves pour susciter leur motivation pour l'apprentissage.	1. Construire et maintenir des relations positives avec les élèves pour susciter leur motivation pour l'apprentissage.
		2. Développer chez les élèves au moyen d'expériences variées, la capacité à se faire confiance dans leur apprentissage.
		3. Développer chez les élèves la persévérance dans l'apprentissage par un soutien axé sur leurs efforts et leurs progrès.
4. Envisager comment encourager chez chaque élève l'utilisation de stratégies d'apprentissage qui valorisent et cultivent son autonomie.	4. Encourager chez chaque élève l'utilisation de stratégies d'apprentissage qui valorisent et cultivent son autonomie.	4. Encourager chez chaque élève l'utilisation de stratégies d'apprentissage qui valorisent et cultivent son autonomie.
5. Intégrer aux situations d'enseignement et d'apprentissage des liens avec des éléments de la vie courante et des repères culturels tirés du bagage des élèves.	5. Intégrer aux situations d'enseignement et d'apprentissage des liens avec des éléments de la vie courante et des repères culturels tirés du bagage des élèves.	5. Intégrer aux situations d'enseignement et d'apprentissage des liens avec des éléments de la vie courante et des repères culturels tirés du bagage des élèves.
6. Susciter l'intérêt et la curiosité des élèves pour la discipline enseignée.	6. Susciter l'intérêt et la curiosité des élèves pour la discipline enseignée, les savoirs et les savoir-faire, les pratiques, les outils et les techniques, les méthodes et les procédures.	6. Susciter l'intérêt et la curiosité des élèves pour la discipline enseignée, les savoirs et les savoir-faire, les pratiques, les outils et les techniques, les méthodes et les procédures, l'histoire de la discipline ainsi que les enjeux, les réalisations, les acteurs, les courants de pensée et les débats qui ont marqué son évolution.
7. Prévoir des situations d'enseignement et d'apprentissage qui mobilisent la curiosité pour les activités d'apprentissage et qui sont susceptibles de correspondre aux champs d'intérêt des élèves.	7. Prévoir des situations d'enseignement et d'apprentissage qui mobilisent la curiosité pour les activités d'apprentissage et qui sont susceptibles de correspondre aux champs d'intérêt des élèves.	7. Prévoir des situations d'enseignement et d'apprentissage qui mobilisent la curiosité pour les activités d'apprentissage et qui sont susceptibles de correspondre aux champs d'intérêt des élèves.
8. Favoriser les échanges et la participation chez les élèves.	8. Favoriser le travail collaboratif, les échanges, la participation et l'entraide chez les élèves.	8. Favoriser le travail collaboratif, les échanges, la participation et l'entraide chez les élèves.
9. Envisager comment amener les élèves à développer leur sentiment d'appartenance en les impliquant dans la vie de la classe et de l'école.	9. Amener les élèves à développer leur sentiment d'appartenance en les impliquant dans la vie de la classe et de l'école.	9. Amener les élèves à développer leur sentiment d'appartenance en les impliquant dans la vie de la classe et de l'école.
	APPRÉCIATION DE LA C8 AU NIVEAU ATTENDU ☐ Supérieur ☐ Attendu ☐ Insuffisant ☐ Minimal	

COMMENTAIRES SUR LA COMPÉTENCE 8 ***SOUTENIR LE PLAISIR D'APPRENDRE***

9. S'impliquer activement au sein de l'équipe-école		
Début de l'appropriation de la compétence Niveau 1 – NIVEAU ATTENDU AU STAGE 3	**Compétence en partie maitrisée Niveau 2**	**Compétence en large partie maitrisée Niveau 3**
1. Collaborer avec les membres de l'équipe-école au respect des orientations éducatives et des normes qui font de l'école un milieu de vie sain, sécuritaire et équitable	1. Collaborer avec les membres de l'équipe-école au respect des orientations éducatives et des normes qui font de l'école un milieu de vie sain, sécuritaire et équitable	1. Collaborer avec les membres de l'équipe-école à la définition et au respect des orientations éducatives et des normes qui font de l'école un milieu de vie sain, sécuritaire et équitable
	2. Contribuer à la mise en œuvre des politiques, des pratiques et des règlements qui régissent le fonctionnement de l'école.	2. Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques, des pratiques et des règlements qui régissent le fonctionnement de l'école.
	3. Collaborer avec les membres de l'équipe-école à la mise en œuvre du projet éducatif de l'école.	3. Collaborer avec les membres de l'équipe-école à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif de l'école.
		4. Assumer les responsabilités inscrites dans les dispositions de sa convention collective.
5. Travailler de concert avec les membres de l'équipe-école à valoriser, en toutes circonstances, les attitudes et les comportements positifs, sains et sécuritaires.	5. Travailler de concert avec les membres de l'équipe-école à valoriser, en toutes circonstances, les attitudes et les comportements positifs, sains et sécuritaires.	5. Travailler de concert avec les membres de l'équipe-école à valoriser, en toutes circonstances, les attitudes et les comportements positifs, sains et sécuritaires.
6. Travailler avec l'équipe enseignante, le cas échéant, à la mise en œuvre de situations d'enseignement et d'apprentissage et à l'évaluation des apprentissages en conformité avec les normes et modalités d'évaluation des apprentissages en vigueur à l'école.	6. Travailler avec l'équipe enseignante, le cas échéant, à la conception et la mise en œuvre de situations d'enseignement et d'apprentissage et à l'évaluation des apprentissages en conformité avec les normes et modalités d'évaluation des apprentissages en vigueur à l'école.	6. Travailler avec l'équipe enseignante, le cas échéant, à la conception et la mise en œuvre de situations d'enseignement et d'apprentissage et à l'évaluation des apprentissages en conformité avec les normes et modalités d'évaluation des apprentissages en vigueur à l'école.
APPRÉCIATION DE LA C9 AU NIVEAU ATTENDU ☐ Supérieur ☐ Attendu ☐ Insuffisant ☐ Minimal	7. Participer à la mise en œuvre de mesures fondées sur les besoins de groupes minorisés ou en difficulté à l'école, le cas échéant.	7. Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures fondées sur les besoins de groupes minorisés ou en difficulté à l'école, le cas échéant.
	8. Participer à la mise en œuvre, au suivi et à la révision des plans d'intervention ou des plans d'aide à l'apprentissage.	8. Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à la révision des plans d'intervention ou des plans d'aide à l'apprentissage.

COMMENTAIRES SUR LA COMPÉTENCE 9 ***S'IMPLIQUER ACTIVEMENT AU SEIN DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE***

10. Collaborer avec les partenaires de la communauté		
Début de l'appropriation de la compétence **Niveau 1 – NIVEAU ATTENDU AU STAGE 3**	**Compétence en partie maitrisée** **Niveau 2**	**Compétence en large partie maitrisée** **Niveau 3**
1. Collaborer avec l'EA pour établir des relations constructives avec la famille.	1. Collaborer avec l'EA pour établir des relations constructives avec la famille.	1. Établir des relations constructives avec la famille et les partenaires de la communauté.
2. Collaborer avec l'EA pour entretenir une communication de qualité avec la famille à propos de la réussite et du bien-être de l'enfant.	2. Collaborer avec l'EA pour entretenir une communication de qualité avec la famille à propos de la réussite et du bien-être de l'enfant.	2. Entretenir une communication de qualité avec la famille à propos de la réussite et du bien-être de l'enfant.
APPRÉCIATION DE LA C10 AU NIVEAU ATTENDU ☐ Supérieur ☐ Attendu ☐ Insuffisant ☐ Minimal		3. Communiquer à la famille ses attentes au regard des résultats, des attitudes et des comportements souhaités en classe.
	4. Mettre en œuvre des moyens appropriés de faire participer la famille aux apprentissages de l'enfant ainsi qu'aux activités scolaires et parascolaires.	4. Mettre en œuvre des moyens appropriés de faire participer la famille aux apprentissages de l'enfant ainsi qu'aux activités scolaires et parascolaires.
	5. Réfléchir à des occasions de collaborer avec tout partenaire susceptible d'enrichir l'apprentissage et l'éducation des élèves. Le cas échéant, s'assurer que les intentions éducatives poursuivies par les activités proposées par des partenaires envisagés respectent le Programme de formation de l'école québécoise, le projet éducatif de l'école ainsi que les intérêts et les besoins des élèves, de l'enseignante, de l'enseignant et de l'école.	5. Saisir les occasions de collaborer avec tout partenaire susceptible d'enrichir l'apprentissage et l'éducation des élèves. S'assurer que les intentions éducatives poursuivies par les activités proposées par des partenaires respectent le Programme de formation de l'école québécoise, le projet éducatif de l'école ainsi que les intérêts et les besoins des élèves, de l'enseignante, de l'enseignant et de l'école.
		7. Saisir les occasions de réinvestir le contenu des activités de partenariat dans des situations d'enseignement et d'apprentissage.

COMMENTAIRES SUR LA COMPÉTENCE 10 ***COLLABORER AVEC LES PARTENAIRES DE LA COMMUNAUTÉ***

11. S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession – COMPÉTENCE ÉLIMINATOIRE		
Début de l'appropriation de la compétence Niveau 1	**Compétence en partie maitrisée Niveau 2 – NIVEAU ATTENDU AU STAGE 3**	**Compétence en large partie maitrisée Niveau 3**
1. Adopter une posture réflexive vis-à-vis de son enseignement de manière à inscrire sa pratique dans une perspective d'amélioration continue.	1. Adopter une posture réflexive vis-à-vis de son enseignement de manière à inscrire sa pratique dans une perspective d'amélioration continue.	1. Adopter une posture réflexive vis-à-vis de son enseignement de manière à inscrire sa pratique dans une perspective d'amélioration continue.
2. Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour développer et actualiser ses compétences professionnelles à l'aide des ressources appropriées.	2. Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour développer et actualiser ses compétences professionnelles à l'aide des ressources appropriées.	2. Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour développer et actualiser ses compétences professionnelles à l'aide des ressources appropriées.
	4. Lire, analyser et évaluer, de manière critique, des ouvrages spécialisés et en discuter afin d'en retirer des éléments utiles à sa pratique.	4. Lire, analyser et évaluer, de manière critique, des ouvrages spécialisés et en discuter afin d'en retirer des éléments utiles à sa pratique.
5. Analyser les dilemmes professionnels vécus pour amorcer la construction de son identité professionnelle.	5. Analyser les enjeux éducatifs et les dilemmes professionnels vécus pour enrichir sa pratique.	5. Analyser les enjeux éducatifs et les dilemmes professionnels vécus pour enrichir sa pratique et affermir sa posture d'enseignante ou d'enseignant.
	APPRÉCIATION DE LA C11 AU NIVEAU ATTENDU ☐ Supérieur ☐ Attendu ☐ Insuffisant ☐ Minimal	

COMMENTAIRES SUR LA COMPÉTENCE 11

S'ENGAGER DANS UN DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU ET DANS LA VIE DE LA PROFESSION

12. Mobiliser le numérique		
Début de l'appropriation de la compétence Niveau 1	**Compétence en partie maitrisée Niveau 2**	**Compétence en large partie maitrisée Niveau 3 – NIVEAU ATTENDU AU STAGE 3**
1. Agir en citoyen éthique à l'ère du numérique.	1. Agir en citoyen éthique à l'ère du numérique.	1. Agir en citoyen éthique à l'ère du numérique.
2. Développer et mobiliser ses habiletés technologiques.	2. Développer et mobiliser ses habiletés technologiques.	2. Développer et mobiliser ses habiletés technologiques.
	3. Envisager comment exploiter le potentiel du numérique pour l'apprentissage.	3. Exploiter le potentiel du numérique pour l'apprentissage.
4. Développer et mobiliser sa culture informationnelle.	4. Développer et mobiliser sa culture informationnelle.	4. Développer et mobiliser sa culture informationnelle.
	5. Collaborer à l'aide du numérique.	5. Collaborer à l'aide du numérique.
6. Communiquer à l'aide du numérique	6. Communiquer à l'aide du numérique	6. Communiquer à l'aide du numérique
7. Produire du contenu avec le numérique.	7. Produire du contenu avec le numérique.	7. Produire du contenu éducatif ou pédagogique avec le numérique.
		8. Mettre à profit le numérique en tant que vecteur d'inclusion et pour répondre à des besoins diversifiés.
9. Adopter une perspective de développement personnel et professionnel avec le numérique dans une posture d'autonomisation.	9. Adopter une perspective de développement personnel et professionnel avec le numérique dans une posture d'autonomisation.	9. Adopter une perspective de développement personnel et professionnel avec le numérique dans une posture d'autonomisation.
		10. Résoudre une variété de problèmes avec le numérique.
	11. Développer sa pensée critique à l'égard du numérique.	11. Développer sa pensée critique à l'égard du numérique.
		12. Faire preuve de créativité avec le numérique.
		APPRÉCIATION DE LA C12 AU NIVEAU ATTENDU ☐ Supérieur ☐ Attendu ☐ Insuffisant ☐ Minimal

COMMENTAIRES SUR LA COMPÉTENCE 12 ***MOBILISER LE NUMÉRIQUE***

13. Agir en accord avec les principes éthiques de la profession – COMPÉTENCE ÉLIMINATOIRE		
Début de l'appropriation de la compétence Niveau 1	Compétence en partie maitrisée Niveau 2 – NIVEAU ATTENDU AU STAGE II	**Compétence en large partie maitrisée Niveau 3 – NIVEAU ATTENDU AU STAGE 3**
1. Agir et se comporter de manière respectueuse.	1. Agir et se comporter de manière respectueuse ; Agir et se comporter de manière respectueuse envers l'école et ce qu'elle représente.	1. Agir et se comporter de manière respectueuse ; Agir et se comporter de manière respectueuse envers l'école et ce qu'elle représente.
2. Adopter les comportements qui reflètent les valeurs de l'école et de la société québécoises (pontualité, rigueur, organisation, etc.).	2. Adopter les comportements qui reflètent les valeurs de l'école et de la société québécoises (pontualité, rigueur, organisation, etc.).	2. Adopter, encourager et souligner les actions ou les comportements qui reflètent les valeurs de l'école et de la société québécoises (pontualité, rigueur, organisation, etc.)..
3. Connaître les enjeux éthiques propres à la pratique de l'enseignement.	3. Connaître les enjeux éthiques propres à la pratique de l'enseignement afin d'agir avec intégrité dans l'exercice de ses fonctions.	3. Connaître les enjeux éthiques propres à la pratique de l'enseignement afin d'agir avec intégrité dans l'exercice de ses fonctions.
		4. Tenir compte du cadre légal en vigueur dans l'exercice de ses droits et de ses responsabilités professionnelles.
5. Agir avec vigilance et diligence pour protéger la confidentialité de l'information qui se rapporte à la vie privée des élèves et des autres actrices et acteurs éducatifs.	5. Agir avec vigilance et diligence pour protéger la confidentialité de l'information qui se rapporte à la vie privée des élèves et des autres actrices et acteurs éducatifs.	5. Agir avec vigilance et diligence pour protéger la confidentialité de l'information qui se rapporte à la vie privée des élèves et des autres actrices et acteurs éducatifs.
6. Respecter les rôles et les responsabilités des personnes engagées dans la communauté éducative.	6. Respecter les rôles et les responsabilités des personnes engagées dans la communauté éducative.	6. Respecter les rôles et les responsabilités des personnes engagées dans la communauté éducative.
7. Prendre conscience, des pratiques, des attitudes et des processus qui produisent ou reproduisent, en contexte éducatif, des situations d'exclusion et de discrimination.	7. Prendre conscience, des pratiques, des attitudes et des processus qui produisent ou reproduisent, en contexte éducatif, des situations d'exclusion et de discrimination.	7. Déconstruire les savoirs, les pratiques, les attitudes et les processus qui produisent ou reproduisent, en contexte éducatif, des situations d'exclusion et de discrimination.
8. Adopter des pratiques et attitudes équitables, transparentes et inclusives pour prévenir toute forme de discrimination auprès des élèves, de ses collègues et de la communauté.	8. Adopter des pratiques et attitudes équitables, transparentes et inclusives pour prévenir toute forme de discrimination auprès des élèves, de ses collègues et de la communauté.	8. Adopter des pratiques et attitudes équitables, transparentes et inclusives pour prévenir toute forme de discrimination auprès des élèves, de ses collègues et de la communauté.
		APPRÉCIATION DE LA C13 AU NIVEAU ATTENDU ☐ Supérieur ☐ Attendu ☐ Insuffisant ☐ Minimal

COMMENTAIRES SUR LA COMPÉTENCE 13 ***AGIR EN ACCORD AVEC LES PRINCIPES ÉTHIQUES DE LA PROFESSION***

ÉVALUATION GLOBALE DU STAGE

APPRÉCIATION GLOBALE PAR L'ENSEIGNANT.E ASSOCIÉ.E

- Commentaires généraux, forces et défis

_____ _____

Signature de l'enseignant.e associé.e (si possible) Date

SECTION RÉSERVÉE À L'UNIVERSITÉ

ÉVALUATION GLOBALE PAR LA PERSONNE SUPERVISEURE

Compétences professionnelles	Niveau attendu	Évaluation	Statut
Compétence 1 : *Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture*	2	☐ Succès ☐ Succès dif. ☐ Échec	ÉLIMINATOIRE
Compétence 2 : *Maitriser la langue d'enseignement*	3	☐ Succès ☐ Succès dif. ☐ Échec	ÉLIMINATOIRE
Compétence 3 : *Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage*	2	☐ Succès ☐ Succès dif. ☐ Échec	ÉLIMINATOIRE
Compétence 4 : *Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage*	2	☐ Succès ☐ Succès dif. ☐ Échec	ÉLIMINATOIRE
Compétence 5 : *Évaluer les apprentissages*	2	☐ Succès ☐ Succès dif. ☐ Échec	
Compétence 6 : *Gérer le fonctionnement du groupe-classe*	2	☐ Succès ☐ Succès dif. ☐ Échec	ÉLIMINATOIRE
Compétence 7 : *Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves*	2	☐ Succès ☐ Succès dif. ☐ Échec	
Compétence 8 : *Soutenir le plaisir d'apprendre*	2	☐ Succès ☐ Succès dif. ☐ Échec	
Compétence 9 : *S'impliquer activement au sein de l'équipe-école*	1	☐ Succès ☐ Succès dif. ☐ Échec	
Compétence 10 : *Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté*	1	☐ Succès ☐ Succès dif. ☐ Échec	
Compétence 11 : *S'engager dans un dév. professionnel continu et dans la vie de la profession*	2	☐ Succès ☐ Succès dif. ☐ Échec	ÉLIMINATOIRE
Compétence 12 : *Mobiliser le numérique*	3	☐ Succès ☐ Succès dif. ☐ Échec	ÉLIMINATOIRE
Compétence 13 *: Agir en accord avec les principes éthiques de la profession*	3	☐ Succès ☐ Succès dif. ☐ Échec	ÉLIMINATOIRE

En cas d'échec à l'une des compétences éliminatoires, le stage sera considéré échoué.
En cas d'échec à deux compétences non-éliminatoires ou plus, le stage sera considéré échoué.
En cas de succès avec difficulté à l'une des compétences éliminatoires, le stage sera considéré en succès avec difficulté.
En cas de succès avec difficulté à deux compétences non-éliminatoires ou plus, le stage sera considéré en succès avec difficulté.
En cas d'échec à l'une des compétences non-éliminatoires, le stage sera considéré en succès avec difficulté.

Évaluation globale du stage 3 : Succès ☐ – Succès avec difficulté ☐ – Échec ☐

COMMENTAIRES DE LA PERSONNE SUPERVISEURE

_____ _____

Signature de la personne superviseure Date

ANNEXE A – Guide non-exhaustif des compétences professionnelles visées par les travaux écrits

Travaux	**Compétences professionnelles visées**
Projet de stage	Compétence 2 : Maîtriser la langue d'enseignement Compétence 3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage Compétence 8 : Soutenir le plaisir d'apprendre Compétence 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession
Journal réflexif	Compétence 2 : Maîtriser la langue d'enseignement Compétence 3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage Compétence 4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage Compétence 6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe Compétence 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession
Vidéoscopie	Compétence 2 : Maîtriser la langue d'enseignement

	Compétence 4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage Compétence 6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe Compétence 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession
Bilan de stage	Compétence 2 : Maîtriser la langue d'enseignement Compétence 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

ANNEXE B – Développement des compétences professionnelles fil des stages

Résultat du stage

Les notes pouvant être attribuées pour le stage dont S (Succès) ou E (Échec).
En cas d'échec à l'une des compétences éliminatoires, le stage sera considéré échoué.
En cas d'échec à deux compétences non-éliminatoires ou plus, le stage sera considéré échoué.
En cas de succès avec difficulté à l'une des compétences éliminatoires, le stage sera considéré en succès avec difficulté.
En cas de succès avec difficulté à deux compétences non-éliminatoires ou plus, le stage sera considéré en succès avec difficulté.
En cas d'échec à l'une des compétences non-éliminatoires, le stage sera considéré en succès avec difficulté.

Politique no 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique no 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information : instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :
Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :
harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :
514 987-0348
calacs@uqam.ca trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :
514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131**

Politique no42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)

La Politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. **La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages**, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université. De même, une relation pédagogique ou d'autorité ne se limite pas aux interactions sur le campus.

Le « harcèlement » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Situation pouvant mener à du harcèlement
Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit relationnel et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

Les personnes victimes, témoins, informées ou impliquées dans une situation d'harcèlement ou pouvant y mener sont invitées à communiquer avec le BIPH afin de discuter de la situation de manière confidentielle

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Pour en savoir plus sur les interventions possibles lors des stages en éducation:
https://education.uqam.ca/prevention-harcelement-stage/

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

BUREAU DE L'INCLUSION ET DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE (BIRÉ)

Service aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Les personnes étudiantes qui vivent avec une déficience visuelle, auditive ou motrice; une condition neurodéveloppementale, par exemple un TDAH ou un TSA; un trouble d'apprentissage ou de santé mentale; une maladie organique ou toute autre **limitation diagnostiquée et entraînant une incapacité significative et persistante, sont en droit de se prévaloir de divers aménagements** dans le but de pallier la situation handicapante dans laquelle elles se trouvent, et ce, sans discrimination ni privilège.

Après une évaluation spécifique des besoins, des aménagements pourront être proposés pour les contextes de formation académique ou pratique (stage) dans lesquels elles rencontrent des obstacles inhérents à leur situation de handicap.

Bien que le service soit accessible en tout temps, **il est fortement recommandé de faire les démarches auprès du BIRÉ dès le début du trimestre.**

Ce service est offert dans le cadre de l'application de la **Politique d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap (Politique n°44).**

Pour tous renseignements :

bit.ly/services-pesh-BIRÉ ou

Soutien à toute la communauté étudiante

Le BIRÉ offre également un **service de soutien à l'apprentissage à toutes les personnes étudiantes** et un **accompagnement spécialisé** aux personnes étudiantes **autochtones, parentes, issues de l'international et de la diversité sexuelle et de genre.**

bire.uqam.ca/ ou

RÈGLEMENT 18
SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFOSPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

Bibliographie / Ouvrages complémentaires

Boisvert, J. (1999). *La formation de la pensée critique. Théorie et pratique*. St-Laurent : ERPI.

Bouchard, K. et Gagnon, R. (2002). L'analyse de sa pratique enseignante. *Pédagogie collégiale, 15*(4), 46-48.

Boutin, G. et Lamarre, A.-M. *La formation pratique à l'Université du Québec. Analyse réflexive*. https://www.uquebec.ca/dernier-stage/

Brooffield, S. (1995). *Becoming a critically reflective teacher*. San-Francisco : Jossey-Bass.

Charlier, É., Beckers, J., Boucenna, S., Biemar, S., François, N., & Leroy, C. (2013). *Comment soutenir la démarche réflexive? Outils et grilles d'analyse des pratiques.* Bruxelles : De Boeck.

Goupil & Lusignan (1993). *Apprentissages et enseignement en milieu scolaire*. Boucherville : Gaétan Morin. Langlois & Cloutier (2006). *La planification pédagogique au secondaire*. Montréal : Éditions Hurtubise

Howe, R. (2015). Formules pédagogiques et évaluation formative : une combinaison gagnante /. https://eduq.info/xmlui/handle/11515/21377

MÉLS (2001). *La formation à l'enseignement*. Québec : Gouvernement du Québec.

MÉLS (2004). *Programme de formation de l'école québécoise*. Enseignement secondaire, premier cycle. Québec : Gouvernement du Québec.

MÉLS (2009). *Programme de formation de l'école québécoise*. Enseignement secondaire, deuxième cycle. Québec : Gouvernement du Québec.

MÉLS (2011). *Progression des apprentissages au secondaire*. Français, langue d'enseignement. Québec : Gouvernement du Québec.

Perrenoud, P. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*. Paris : ESF.